



HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Assemblée générale annuelle

Vendredi **21 avril 2017**
Château Mont-Sainte-Anne



RAPPORT DU PRÉSIDENT *Assemblée générale annuelle*

Vendredi 21 avril 2017
Château Mont-Sainte-Anne

Table des matières

	Page
1. Les activités de financement	5
1.1 Le souper-bénéfice.....	5
1.2 L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération.....	5
1.3 La campagne de sollicitation par lettre	6
1.5 Membership individuel de la FédéCP.....	6
1.6 Les placements d'Héritage faune.....	6
1.7 Transfert de Sécurité nature	6
1.8 Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche	7
2. Les programmes de bourses, aides financières et subventions	8
2.1 Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques.....	8
2.2 « Mini » projets fauniques.....	8
2.3 Bourses « relève »	8
2.4 Bourse Aurèle-Blais.....	9
2.5 Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	9
2.6 Fonds Dindon sauvage	9
2.7 Autres subventions	10
3. Héritage faune au service des associations.....	11
3.1 Soutien aux associations.....	11
3.2 Outils de communication d'Héritage faune	11
4. L'avenir d'Héritage faune	12



MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames,
Messieurs,

J'ai le plaisir de vous faire part des réalisations d'Héritage faune, la fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP). Cette année encore, la fondation a rempli son mandat de stimuler la relève dans les activités de chasse et de pêche ainsi que de servir de levier à des projets d'aménagement d'habitats fauniques.

J'aimerais vous présenter les membres actuels du conseil d'administration ainsi que le directeur général et la coordonnatrice.

- Yves Lachapelle (président, membre élu);
- Hugues Sansregret (vice-président, membre coopté);
- Roch Plante (trésorier, membre élu);
- Julien Cabana (secrétaire, membre élu);
- Pierre Latraverse (membre désigné);
- Louis Bélanger (membre élu);
- Vincent Demers (membre élu);
- Alain Poitras (membre coopté);
- Christian Sénéchal (membre coopté);
- Alain Cossette (directeur général);
- Hélène Baron-Gauthier (coordonnatrice).

L'année 2016 fut marquée par le départ du coordonnateur en poste depuis 2004, M. Pascal Alarie. Ses qualités et son dévouement ont fait de lui un excellent porte-parole du développement de la chasse et de la pêche. Nous le remercions pour son bon travail. Il cède sa place à Mme Hélène Baron-Gauthier qui se voudra tout aussi disponible pour aider les associations membres à promouvoir la relève ainsi que la mise en valeur des habitats fauniques.

Le présent rapport dresse un portrait des résultats, de diverses activités de financement ainsi que des programmes d'aides financières offerts par Héritage faune au cours de l'année 2016. Fidèle à sa mission et à ses objectifs, la fondation continue son action auprès des associations de chasseurs et de pêcheurs de la FédéCP en investissant dans la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune et de ses habitats, de même que dans la promotion de la relève des chasseurs et pêcheurs dans toutes les régions du Québec.

Yves Lachapelle
Président

1. LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

1.1 Le souper-bénéfice

En 2016, Héritage faune a tenu son 17^e souper-bénéfice au profit de la relève de la chasse et de la pêche, à l'Hôtel Plaza Québec et a reçu 368 amis et partisans. Sous la présidence d'honneur de M. Richard Garneau, président et chef de la direction de Produits forestiers Résolu, le souper-bénéfice a permis d'amasser un montant total de 91 725 \$.

Cette activité de financement doit également son succès aux nombreux commanditaires et à leur généreuse contribution. Plus de 100 articles ont été vendus grâce aux encans prestige, secret et silencieux lors de la soirée, et plusieurs cadeaux ont été remis en prix de présence ou en tirage au sort.

Chaque année, et depuis 17 ans maintenant, les profits réalisés sont distribués par l'entremise du programme de Bourses « relève » d'Héritage faune. Ce programme est consacré aux associations membres de la FédéCP.

Par ailleurs, le 18^e souper-bénéfice se tiendra le 17 novembre 2017, de nouveau à l'Hôtel Plaza de Québec. Cette année encore, la soirée sera animée d'encans ainsi que de nombreux tirages et de prix de présence. Une invitation a été lancée aux membres des conseils d'administration d'Héritage faune, de Sécurité nature et de la FédéCP, afin de solliciter leur aide pour trouver des commanditaires et vendre des billets pour le prochain souper. La participation de tous les membres demeure le principal gage de succès de l'activité.

1.2 L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération

L'encan et les tirages mis de l'avant par Héritage faune lors du banquet au congrès 2016 de la FédéCP a permis de récolter un montant d'environ 7 500 \$. La qualité des articles à l'encan et l'œil averti des amateurs de la nature présents lors de cette soirée ont contribué à sa réussite. Nous ne pouvons passer sous silence la générosité de nos commanditaires. L'argent recueilli a été investi dans les programmes d'aides financières de la fondation.

Encore cette année, vous avez l'occasion de participer à cette activité lors du banquet. Nous vous invitons à miser généreusement pour ainsi soutenir notre mission et les objectifs que vous avez à cœur.



1.3 La campagne de sollicitation par lettre

Héritage faune envoie depuis plusieurs années des lettres aux donateurs dans le cadre de diverses campagnes de sollicitation visant à obtenir des dons en argent de la part des chasseurs, des pêcheurs, ainsi que des amateurs de la faune et de la nature.

La fondation a envoyé un total de 3 940 lettres personnalisées à différents segments de notre clientèle. Nous avons aussi sollicité les lecteurs de l'infolettre à faire des dons en ligne. Ces activités ont généré un revenu total de 14 167 \$ et ont permis, une fois de plus, de consolider les tendances et les profils des donateurs afin de mieux orienter nos prochaines stratégies de sollicitation.

Nous vous encourageons à contribuer, ponctuellement ou mensuellement, à la mission et aux objectifs de la fondation et d'en parler à votre entourage. Ces dons vous vaudront un reçu pour vos déductions d'impôt à la juste valeur marchande de la donation. Vos dons peuvent aussi être faits en ligne : <http://www.fedecp.com/heritage-faune/faire-un-don/>.

1.5 Membership individuel de la FédéCP

Pour chaque adhésion individuelle, la FédéCP verse un montant de deux dollars à Héritage faune, ce qui augmente notre capacité à financer plus d'activités sur le terrain. Pour l'année 2016, Héritage faune a reçu une contribution de 2 216 \$.

1.6 Les placements d'Héritage faune

Le conseil d'administration d'Héritage faune a pris la décision de modifier la politique de placement afin de la mettre au goût du jour et ainsi permettre d'obtenir de meilleur rendement dans le marché actuel. La politique de placement en vigueur actuellement permet de placer 25% des sommes dans des fonds d'actions.

1.7 Transfert de Sécurité nature

Tel que prévu au budget, Sécurité nature a transféré, pour l'année financière 2016, un montant de 155 000 \$ à Héritage faune dans le but d'offrir une meilleure capacité financière permettant de soutenir davantage de projets déposés de la part des associations membres de la FédéCP. En effet, Héritage faune a observé au cours des dernières années une augmentation constante dans les demandes de subventions et de bourses.



1.8 Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche

Au cours de l'année 2016, Héritage faune a invité les chasseurs, les pêcheurs et les collectionneurs à faire des dons d'espèces fauniques naturalisées, d'appelants de chasse, de livres de référence, lithographies et d'antiquités de chasse et de pêche. Par cette opération, la fondation a reçu des dons totalisant un montant de 17 072 \$.

Ces objets se retrouveront en grande partie dans les armoires vitrées, dans les couloirs du bâtiment, dans la salle d'exposition permanente du siège social, dans la salle d'entreposage et dans la salle de classe ayant une exposition permanente sur le piégeage. Ainsi, ces dons nous permettront d'améliorer nos capacités en matière d'éducation au monde de la faune, de la chasse et de la pêche. Les personnes qui ont répondu à l'appel de la fondation reçoivent un reçu officiel pour la juste valeur marchande de leur don.

De plus, ces objets peuvent être prêtés afin d'enrichir les kiosques et les expositions itinérantes. Veuillez communiquer avec Héritage faune si vous désirez emprunter certains objets ou espèces naturalisés lors de vos activités.

En 2017, nous souhaitons toujours obtenir des espèces fauniques naturalisées et des antiquités de chasse et de pêche. Toutefois, nous serons plus sélectifs et demandons aux donateurs de s'informer auprès des responsables de la fondation pour vérifier la recevabilité des dons.

Voici la liste des principales espèces manquantes :

Oiseaux : Toutes les espèces d'oiseaux (autre que les perdrix et les canards, sauf s'ils sont en diorama)

Mammifères :

- *Rat musqué*
- *Renard, argenté et croisé*
- *Coyote*
- *Moufette*
- *Écureuil roux, noir et gris*
- *Tamia rayé (suisse)*

Poissons :

- *Truite arc-en-ciel et brune*
- *Doré noir*
- *Esturgeon*
- *Achigan à grande bouche*
- *Omble chevalier*
- *Brochet maillé*
- *Poissons d'eau salée*
- *Ou tout autre montage*



2. LES PROGRAMMES DE BOURSES, AIDES FINANCIÈRES ET SUBVENTIONS

Héritage faune a octroyé, en 2016, un montant total de 212 437 \$ en bourses et en subventions à différents partenaires et associations membres de chasseurs et de pêcheurs.

Voici un aperçu des différents programmes de subventions et des montants qui ont été attribués au cours de l'année :

2.1 Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques

La fondation a reçu en 2016 plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques. Au total, 15 projets ont été soutenus financièrement par Héritage faune, représentant une somme totale de 36 550 \$. Même si les projets sélectionnés touchaient plusieurs domaines, la majorité de ceux-ci visaient la caractérisation ou l'amélioration des habitats aquatiques.

2.2 « Mini » projets fauniques

Ce programme offre aux associations, qui ont réalisé de petits projets fauniques au cours de l'année, la chance de se voir rembourser une partie de leurs dépenses. Par exemple, un réseau de nichoirs, une passe migratoire pour les poissons, un mini incubateur pour la truite ou le nettoyage des berges sont tous considérés comme des « mini » projets fauniques. Pour être éligible au programme, il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la FédéCP et un tirage aléatoire est effectué pour sélectionner cinq (5) projets qui recevront chacun une bourse de 500 \$. En 2016, un montant total de 2 500 \$ a donc été versé.

2.3 Bourses « relève »

Le programme de bourses « relève » constitue à l'heure actuelle le programme le plus sollicité de la fondation. La demande est croissante d'année en année. Il est financé en grande partie grâce à la générosité des commanditaires et des convives qui participent au souper-bénéfice d'Héritage faune. En 2016, 116 initiatives ont été mises de l'avant pour un montant de 114 191 \$ distribué aux associations et partenaires membres de la FédéCP qui ont fait des demandes. Parmi les projets sélectionnés, 68 concernaient des activités de pêche, tandis que 48 touchaient la chasse, des activités de tir à l'arc ou à la carabine. Par ces contributions, Héritage faune encourage et stimule les associations membres de la FédéCP à développer, pour les jeunes, les femmes et les non-initiés, des activités d'initiation à la chasse et à la pêche sur le terrain.

Au cours des 16 dernières années, plus de 1,2 million ont été investi par Héritage faune dans 1 250 projets pour soutenir favoriser la relève de la chasse et de la pêche.



2.4 Bourse Aurèle-Blais

Ce programme s'adresse aux étudiants universitaires de deuxième cycle. Il vise à encourager des projets de recherche qui ont comme objectif l'amélioration des populations de la faune terrestre ou aquatique et qui représentent un intérêt pour les membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Cette année, le conseil d'administration a accepté d'octroyer une bourse de 2 000 \$ à Monsieur Jérémie Fuller pour son projet : « Différenciation génétique et sélection chez le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) introduit sur l'île d'Anticosti ».

Ce projet de recherche consiste à caractériser la génétique du cerf de Virginie présent sur l'île d'Anticosti à l'aide de la génomique de population. Elle sera comparée à celle de cerfs provenant de la population source, dans la région de Montmagny-l'Islet, et d'une population éloignée de l'Outaouais. Le projet mettra en lumière la diversité génétique et l'histoire évolutive de la population de cerfs d'Anticosti, ce qui aura des impacts sur la gestion de l'espèce et surtout sa mise en valeur.

2.5 Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

Les régionales de la FédéCP ont investi, cette année encore, temps et argent dans leur milieu. Ce sont concrètement 30 200 \$ qui ont été investis dans 35 projets. Les régionales de la FédéCP ont ainsi pu joindre leurs associations par l'entremise de visites ou encore par l'organisation d'activités spéciales. Les principaux champs d'intervention des projets sont la communication, la sensibilisation ainsi que la représentation des activités de la FédéCP dans différents dossiers. Il faut mentionner que les actions entreprises sont réalisées partout dans les régions du Québec et visent à promouvoir les intérêts des pêcheurs et des chasseurs.

2.6 Fonds Dindon sauvage

En 2016, le fonds a permis de financer quatre (4) activités de relève à la chasse, cinq (5) projets d'aménagement de l'habitat du dindon ainsi que la mise en valeur du dindon sauvage au Québec, pour un montant total de 136 987\$.

Cette enveloppe financière est alimentée par le séminaire *Biologie, chasse et aménagement du dindon sauvage au Québec*, la formation obligatoire pour quiconque voulant chasser le dindon au Québec. Plus spécifiquement, un montant de 15 \$ par participant est prélevé du coût total de la formation et mis dans un fonds pour des études, des recherches, des relocalisations de dindons ainsi que la promotion de la mise en valeur des habitats et de la relève concernant le dindon sauvage.



2.7 Autres subventions

Habitat Faunique Canada et Canards Illimités Canada

Initiation aux activités de chasse à la sauvagine

Habitat faunique Canada (HFC) a octroyé un financement de 20 000 \$ à Héritage faune par l'entremise de son programme de réseautage lié à la conservation afin de soutenir plus adéquatement neuf initiatives éducatives de relèvement liées à la sauvagine. Les fonds investis via ce programme proviennent de la vente du Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada.

Cette contribution a permis aux associations d'obtenir un financement complémentaire afin de mettre en œuvre les différentes étapes dans leur projet pour bien présenter et mettre en valeur les différentes facettes de la chasse à la sauvagine. C'est concrètement 126 personnes initiées encadrées par une centaine de bénévoles dynamiques. De plus, chacun des participants a reçu une casquette à l'effigie de HFC et de la FédéCP ainsi qu'un cache-cou de couleur camouflage.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de soutien aux jeunes sauvagins, la collaboration de Canards Illimités Canada (CIC) a permis de distribuer 126 trousseaux pédagogiques à de nouveaux initiés à la chasse à la sauvagine, inscrits aux activités de relèvement.

Cette trousse a pour objectif de faciliter la découverte de la chasse à la sauvagine auprès des jeunes de 12 à 17 ans et comprend divers documents et articles éducatifs, dont :

- un « Guide pour les jeunes sauvagins », publié par CIC;
- un guide et une affiche d'identification de la sauvagine;
- un guide de la faune et de la flore des marais;
- un exemplaire de la revue Conservationniste;
- un appeau à sauvagine.

Fondation de la faune du Québec

Soutien aux activités d'initiation à la chasse par la découverte des habitats fauniques

La Fondation de la faune du Québec, dans le cadre du programme Découvrir les habitats fauniques, a octroyé un montant de 14 000 \$ afin de soutenir financièrement Héritage faune dans la promotion de ses activités d'initiation à la chasse. La fondation a pu produire une série de 30 fiches sur l'habitat d'espèces chassées au Québec. Elles seront disponibles en version électronique en support aux associations. En 2016, 48 initiatives ont été mises de l'avant afin de favoriser le développement et le renouvellement de la clientèle des activités de chasse à travers



les régions du Québec. Cela totalise environ 900 nouveaux initiés. Cette aide financière vient donc soutenir la fondation puisque, d'année en année, la demande auprès du programme Bourse relève est en croissance.

Projet de la Pointe-à-Caron –ZIP du Lac Saint-Pierre

Héritage faune a reçu un stock de planches de bois d'une valeur de 38 850 \$ qui a ensuite été utilisé par le comité ZIP du Lac Saint-Pierre pour le projet de restauration du plancher de la passerelle de la Pointe-à-Caron. Située à Louiseville, en Mauricie, ce lieu de randonnée, de sensibilisation et d'observation de la faune fait partie de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

3. HÉRITAGE FAUNE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

3.1 Soutien aux associations

En 2016, la fondation a offert aux associations membres de la Fédération une aide technique, un encadrement et des conseils pratiques dans la recherche de financement pour réaliser des projets dans leur région. De plus, elle s'est engagée à les soutenir financièrement et à les sensibiliser à l'importance de réaliser des projets de relève et d'aménagement faunique dans les régions du Québec.

La fondation a utilisé divers outils de communication développés par la FédéCP et les filiales afin de joindre le plus efficacement possible les associations membres.

3.2 Outils de communication d'Héritage faune

Au cours de l'année 2016, la fondation a commencé à utiliser le système de notifications du Portail FédéCP. Cet outil s'avère simple et pratique pour les envois de masse aux membres, par exemple pour les informer des dates de tombées de différents programmes de subvention.

Héritage faune a contribué à enrichir l'infolettre de la FédéCP (12 000 lecteurs) par la transmission de diverses communications. Cette approche est une façon plus conviviale d'intervenir auprès des clientèles et permet de diminuer les coûts associés à la papeterie et aux frais de poste, d'informer adéquatement les clientèles sur les activités et d'élargir la banque de donateurs potentiels. On peut s'inscrire facilement par l'entremise du site Internet de la FédéCP et/ou en s'inscrivant au Mentorat chasse, pêche, piégeage.

Avec la sortie du Blogue FédéCP, Héritage faune a participé au marketing de contenu en faisant rayonner les associations et partenaires dans la section *Projets à succès*. N'hésitez pas à aller



découvrir les projets réalisés grâce au soutien d'Héritage faune en lisant les articles : <http://www.fedecp.com/blogue/>.

À travers la page Mentorat du magazine Sentier Chasse Pêche, Héritage faune met de l'avant les activités de relève des associations. Elles peuvent y écrire un court texte et y mettre une photo.

La page Facebook de la FédéCP sert aussi de véhicule à diverses publications produites par Héritage faune ou ses partenaires.

4. L'AVENIR D'HÉRITAGE FAUNE

Héritage faune suscite un intérêt croissant dans le monde de la faune et reçoit de plus en plus de demandes d'aide financière. Elle soutiendra, encore cette année, les efforts de financement des membres de la FédéCP.

Notre avenir et notre capacité à atteindre nos buts et nos objectifs dépendent de votre soutien et de votre générosité. Vous pouvez aussi apporter votre aide en communiquant à vos amis chasseurs, pêcheurs et amants de la nature, l'intérêt que vous portez pour votre fondation et ses réalisations.

Ensemble, continuons de soutenir la faune et ses habitats à travers le Québec. Cette saison, prenez un peu de temps pour faire vivre une expérience de chasse ou de pêche à un non-initié. Vous y trouverez un grand bonheur et le sentiment d'avoir contribué à la perpétuation de vos valeurs.

Yves Lachapelle

Président

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

